

Commission Espaces verts & Animal en ville

Mardi 24 janvier 2023

Sommaire

1. Introduction
2. Avancement des projets de réaménagement urbain liés aux espaces verts et des aires de jeux
3. L'évolution des pratiques en espaces verts
4. La valorisation des déchets verts à Fontenay
5. Cohabiter avec les animaux des villes

1. Introduction

Bilan des actions 2022

Philippe Cornelis

2^{ème} adjoint délégué aux espaces publics et biodiversité, espaces verts et propreté.

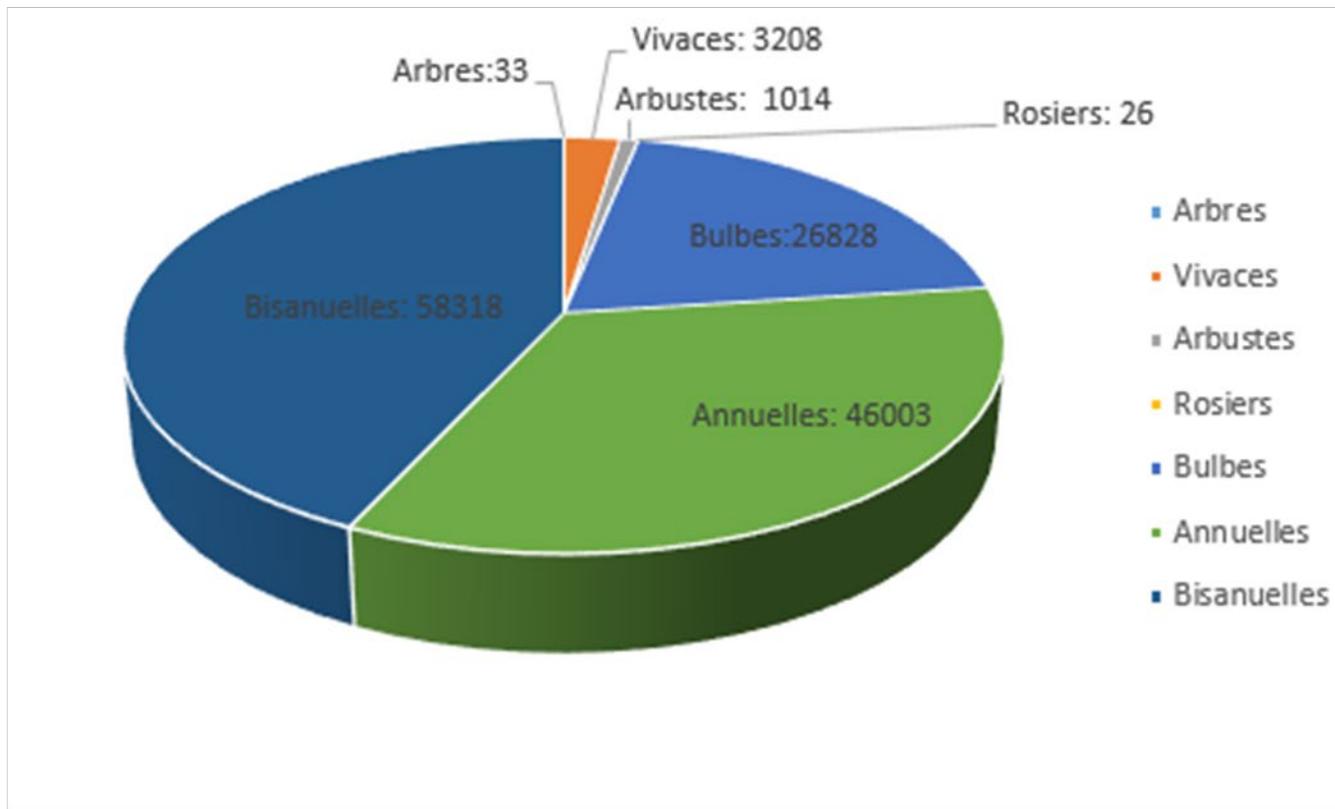
Réalisations 2019-2020



Aire de jeux Jean Zay 2022



PLANTATIONS 2022



Des actions concrètes en faveur de la biodiversité

- Constat: perte de la biodiversité
- Préservation des habitats et des espèces
- Amélioration des conditions d'accueil de la biodiversité en milieu urbain grâce à la végétalisation de la ville
- Création et aménagement d'espaces favorables à la biodiversité
- Sensibilisation sur la préservation du vivant
- Bilan riche d'actions pro-biodiversité

Aménagements pro-biodiversité

- Renouvellement de la convention LPO jusqu'en 2025 avec mise en place de plans de gestion adaptés à la biodiversité
- Démarche d'économie circulaire avec la fabrication de haies sèches notamment
- Révision du PLU avec prise en compte de la biodiversité et des enjeux de développement durable



Connaissance de la biodiversité locale

- Inventaires Florilèges (prairies urbaines)
- Inventaires LPO
- Actions de sensibilisation: création d'un dépliant et organisation d'un concours de la biodiversité



Valorisation des actions & engagements

- La ville a été reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » pour 3 ans sur la base d'actions réalisées et d'engagements pour la biodiversité en matière d'aménagement, d'entretien et de sensibilisation



- La ville a maintenu sa 3^{ème} fleur dans la labellisation Villes & Villages fleuris grâce notamment à une gestion de ses espaces verts en faveur de la biodiversité



©hugo.photography_94

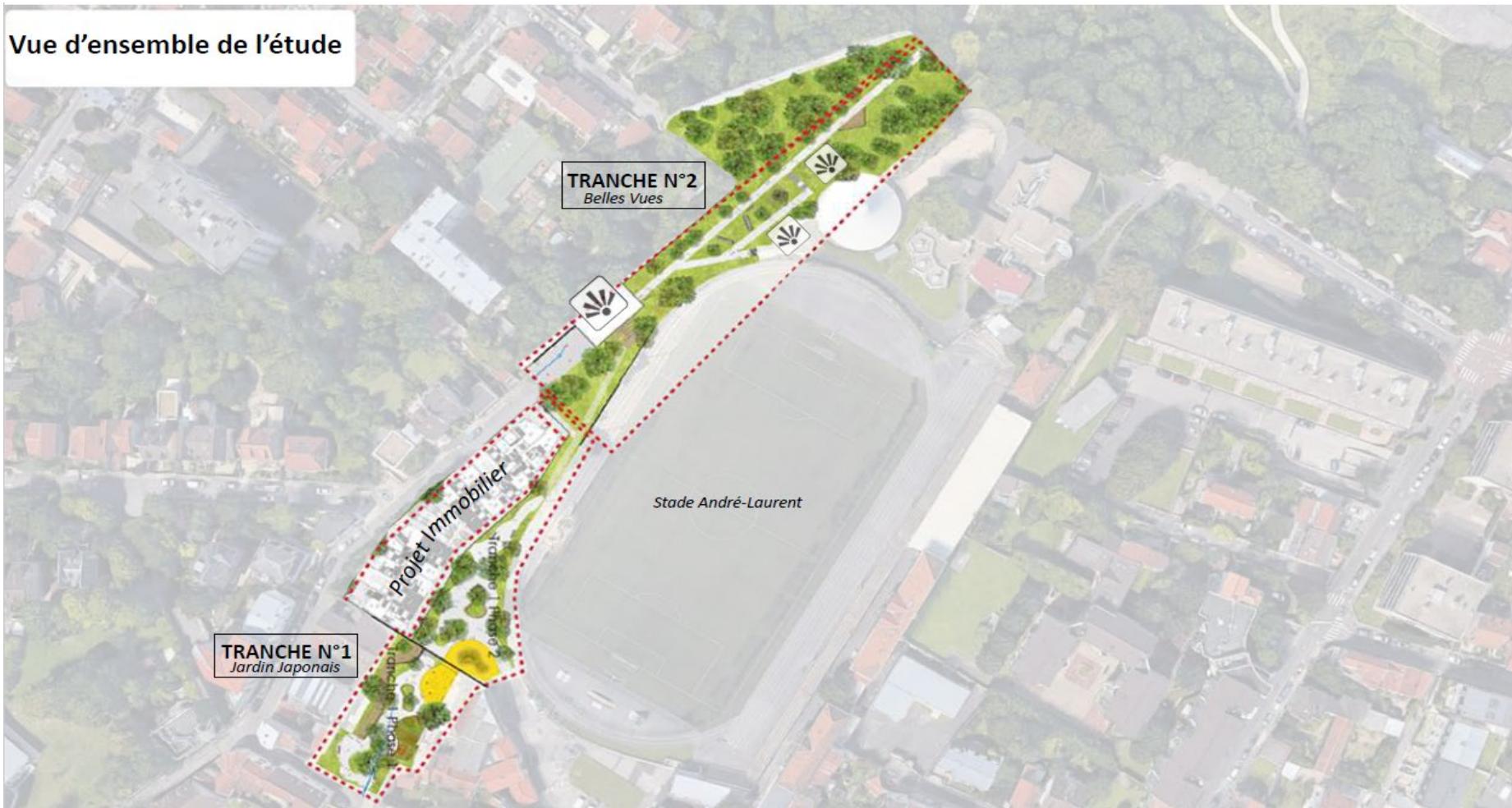


2. Avancement des projets de réaménagement urbain liés aux espaces verts et aires de jeux

Mélanie ROGER
Responsable des Espaces
Verts

Coulée Verte

Vue d'ensemble de l'étude



Coulée Verte: 1ère tranche

2022 / 2023

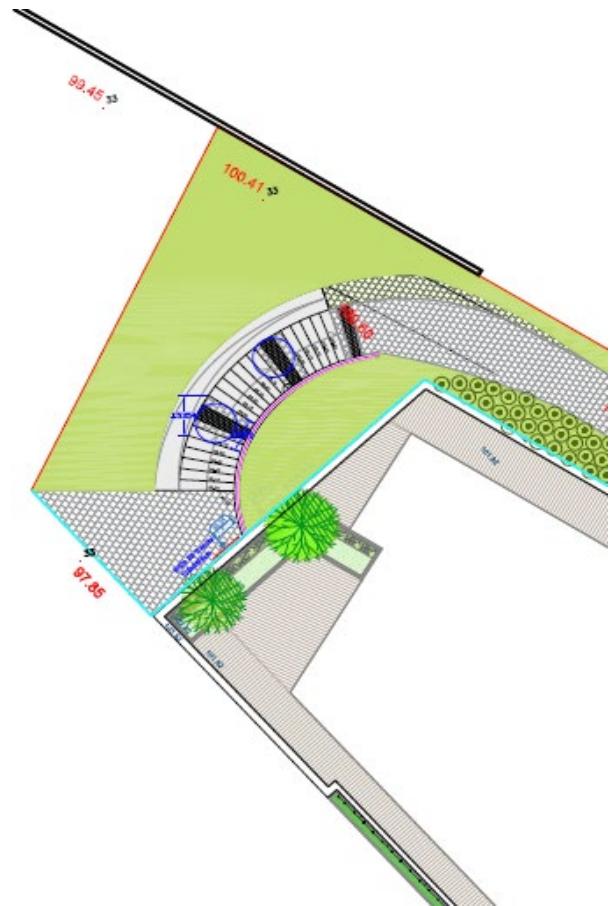


Les travaux

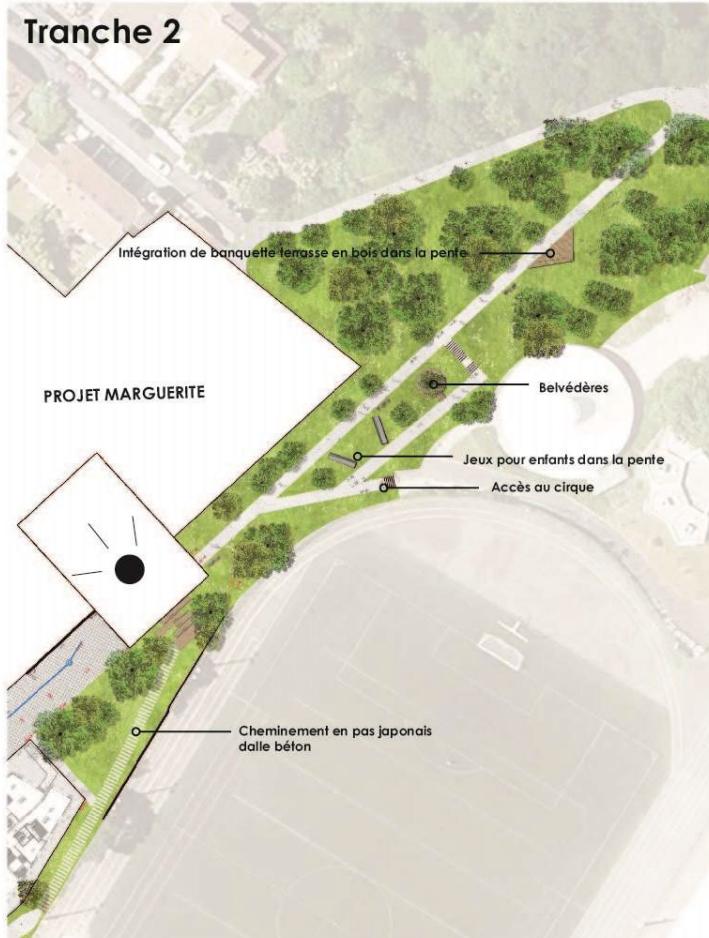


Coulée Verte: 2ème tranche 2023

Réalisation d'un escalier



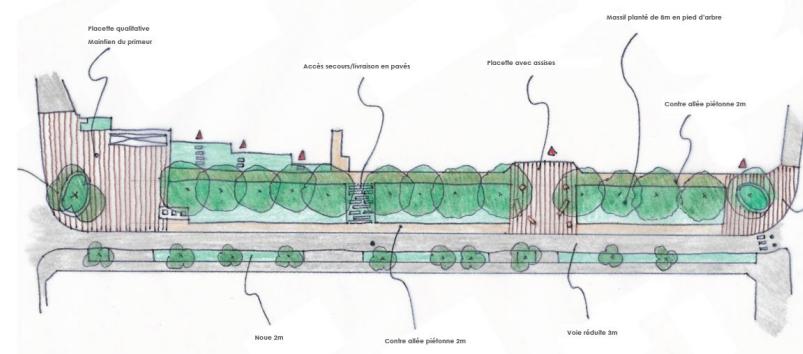
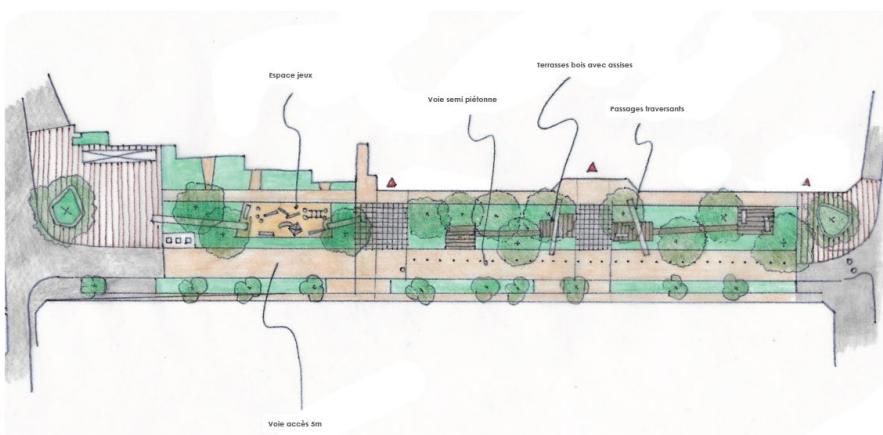
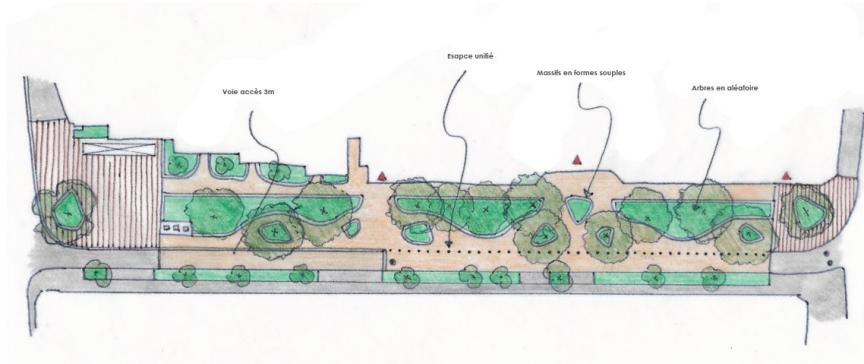
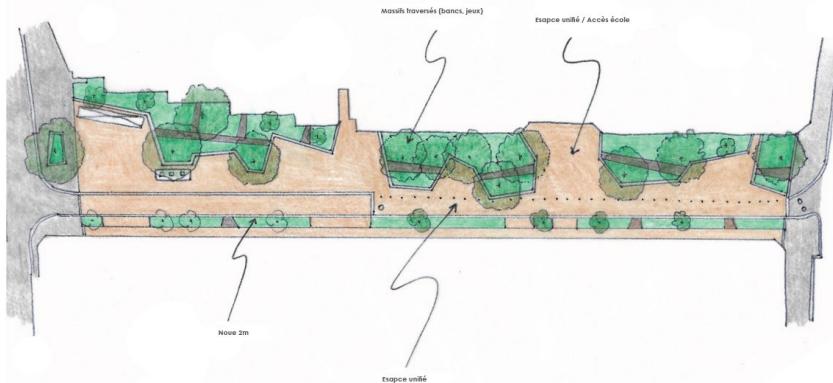
Coulée Verte: 3^{ème} et 4^{ème} tranches - le talus



Réaménagement du parvis de la rue Roublot

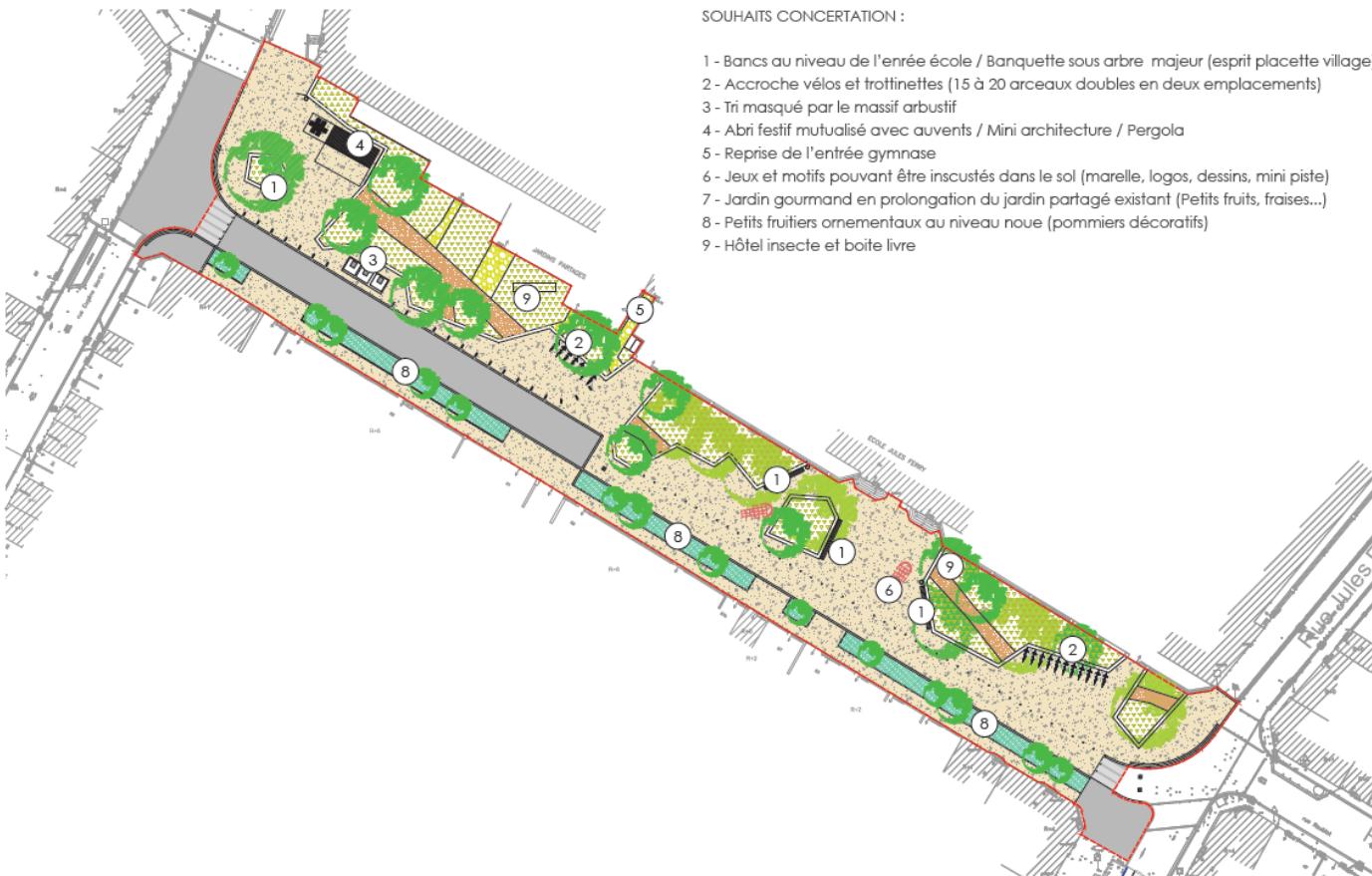


Les esquisses



Projet final

PLAN GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS



Plan retravaillé suite à la concertation et aux arbitrages de la ville

SOUHAITS CONCERTATION :

- 1 - Bancs au niveau de l'entrée école / Banquette sous arbre majeur (esprit placette village)
- 2 - Accroche vélos et trottinettes (15 à 20 arceaux doubles en deux emplacements)
- 3 - Tri masqué par le massif arbustif
- 4 - Abri festif mutualisé avec auvents / Mini architecture / Pergola
- 5 - Reprise de l'entrée gymnase
- 6 - Jeux et motifs pouvant être inscrits dans le sol (marelle, logos, dessins, mini piste)
- 7 - Jardin gourmand en prolongation du jardin partagé existant (Petits fruits, fraises...)
- 8 - Petits fruitiers ornementaux au niveau noue (pommiers décoratifs)
- 9 - Hôtel insecte et boîte livre

Opération Rabelais 2024



Plan d'esquisse paysagère
Décembre 2020 3

Aménagement du mur de frappe de Jean Zay 2023



Réaménagement du city stade de Jean Zay 2023



SN PROJET : Code 43318ea5 du 16/09/2021 v.0
- SPORT NATURE - FONTENAY SOUS BOIS - 94120
- EMPRISE : - 23.5 m²
- 12.2 m
- PLATE-FORME : - 24.5 m²
- 14.3 m
- SPORT-NATURE : 17 rue du Châlon
94380 BEIGNON



3.L'évolution des pratiques en espaces verts

Pascal COUROUGE
Coordinateur technique –
Régie espaces verts

Les pratiques en espaces verts

Les pratiques avant

- Bêchage
- Utilisation de désherbant
- Choix des végétaux
- Tonte (fréquence)
- Evacuation des déchets verts
- Haies structurée et mono spécifiques
- Utilisation d'engins polluants

Les pratiques maintenant

- Binette et nettoyage
- Plus de désherbant depuis 2014
- Choix plus raisonné des végétaux
- Tonte moins fréquentes
- Valorisation des déchets verts
- Haies libres et diversifiées
- Utilisation d'engins électriques

Le métier de jardinier face au changement climatique

- Evolution du métier de jardinier face aux enjeux environnementaux
- Enchaînement des catastrophes naturelles qui rappellent l'urgence de mettre en œuvre des solutions rapides pour s'adapter au changement climatique.

Face au changement climatique et pour une meilleure prise en compte du vivant nous devons :

- Adapter notre palette végétale au changement climatique
- Apprendre à travailler différemment pour économiser nos ressources en eau, et diminuer les pollutions (pesticides, monoxyde de carbone, bruit, pétrole, lumière).
- Apprendre à concevoir différemment afin d'entretenir ces espaces de façon douce et sans produits chimiques

- Intégrer le végétal comme une véritable réponse aux problématiques urbaines (pollution, îlots de chaleur...).
- respecter la biodiversité (protection de la nature, maintien des corridors, utilisation de plantes locales et utiles et valorisation des déchets qui attirent la faune).

4. Valorisation des déchets verts

Pascal Courouge-
Coordinateur Technique et
Constance Guillotte –
Chargée de mission DD

Quelques principes

**Un déchet vert est un résidu d'origine végétale,
dont on n'a pas l'usage, que l'on jette.**



Valorisation



Ressource utile !

- Objectif « Zéro déchet vert »
- 100 % valorisation
- 100% retour à la terre

A chaque déchet vert sa valorisation

- Sapins de Noël
- Taille d'arbustes
- Résidus d'élagage
- Plantes annuelles et bi-annuelles arrachées



**Broyage et paillage,
haies sèches, don**

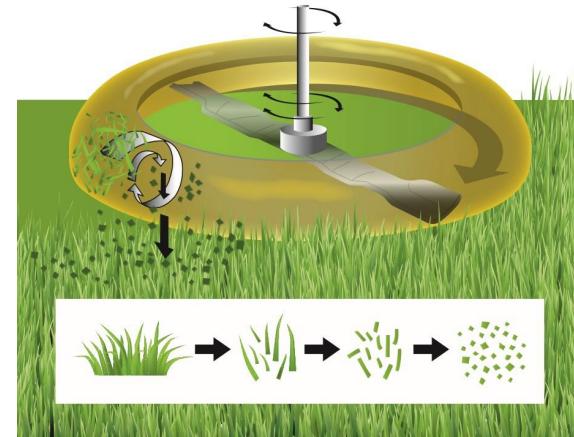


A chaque déchet vert sa valorisation

- Sapins de Noël
- Taille d'arbustes
- Résidus d'élagage
- Plantes annuelles et bi-annuelles arrachées



- Résidus de tonte



A chaque déchet vert sa valorisation

- Sapins de Noël
- Taille d'arbustes
- Résidus d'élagage
- Plantes annuelles et bi-annuelles arrachées
- Feuilles mortes



- Broyage et paillage**
- Mulching**
- Compost et terreau**



A chaque déchet vert sa valorisation

- Sapins de Noël
- Taille d'arbustes
- Résidus d'élagage
- Plantes annuelles et bi-annuelles arrachées
- Feuilles mortes



Broyage et paillage

Mulching

Compost et terreau

Meules gîtes



- Résidus de tonte



- Fauche



Perspectives

- Formation au compostage de déchets verts pour améliorer les pratiques
- Diversification des voies de valorisation
- Communication pour partager les bonnes pratiques

5.Cohabiter avec les animaux en ville

Constance GUILLOTTE
Chargée de mission au
Développement durable

Quelques principes



▪ Une place pour chacun

Le milieu urbain est un écosystème dans lequel les animaux humains et non humains ont appris à vivre. Certaines espèces y sont inféodées et dépendent des caractéristiques de ce milieu.

▪ Limiter les perturbations anthropiques

Les aménagements urbains perturbent le cycle de vie des animaux (rupture des corridors écologiques, pollution lumineuse et sonore, imperméabilisation, etc.). Il convient d'adapter nos pratiques pour préserver la faune urbaine.

▪ Eviter les nuisances pour les humains

L'organisation des villes n'est pas toujours conciliable avec les modes de vie des animaux sauvages et *liminaires*. Certaines dispositions sont nécessaires pour limiter la prolifération d'espèces, la présence d'animaux morts ou blessés, les contaminations interespèces, etc.

▪ Renforcer les collaborations entre humains et non humains

La faune rend de nombreux *services ecosystémiques* et l'aménagement des territoires doit favoriser l'installation et la préservation des espèces partenaires (chauve-souris, renards, etc.).

Quelques exemples d'actions en faveur de la cohabitation entre les espèces

Gestion des 3 pigeonniers contraceptifs

- Installés en l'an 2000
- Non létal et sans produit chimique
- Population de pigeons stable à Fontenay
- Gestion hebdomadaire



Quelques exemples d'actions en faveur de la cohabitation entre les espèces

Partenariat avec les associations Chats des rues et Aerho : La convention d'objectifs et de moyens



- ACR capture, soigne, recueille et relâche ou met à l'adoption les chats errants signalés à Fontenay. Un réseau de bénévoles nourrit et veille sur les chats libres.
- AERHO fait de la médiation autour de la cohabitation avec les oiseaux et notamment les pigeons, intervient auprès des nourrisseurs et des bailleurs.

Quelques exemples d'actions en faveur de la biodiversité

Partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux : La convention d'objectifs et de moyens

- 4 parcs classés « Refuges LPO »
- 22 espèces d'oiseaux inventoriées sur les 3 parcs récemment classés
- Plans de gestion préserver les milieux et favoriser la faune qui lui est inféodée.
- + 3 espèces observées entre 2015 et 2020 au Parc des Carrières



Quelques exemples d'actions en faveur de la cohabitation entre les espèces

Découvrir, connaître et apprendre avec les animaux



- 4 jours de transhumance / an, bientôt 3 transhumances /an
- Rencontre avec les moutons, pédagogie, entretien écologique, etc.
- Projet d'observation et de préservation des chauves souris
- Projet poulailler collectif

Merci de votre attention

